

Mairie de SAINT-LOUP-DU-GAST  
2 Place de la Mairie  
53300 SAINT-LOUP-DU-GAST

## **COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

### ***Séance du 24 Novembre 2020 à 19 h 30***

Présents: MM. BARBÉ, CHATELLIER, GUILLOUX, FOURRÉ, MMES MESNARD, KACOU, LE RAI-JOUSSE, M. POCHEZ, MME CHARRIER, M. DOS SANTOS, MME DURAND-MAIGNAN

Absent: / .

Secrétaire: Mme MESNARD .

#### **ACTIVITÉ VÉLOS-RAIL**

Les droits d'entrées de la régie vélo-rail se sont élevés cette année à 27.660 euros. Les recettes pour la vente de boissons et glaces se sont montées à 2692 euros.

Les tarifs pour 2021 seront les suivants (inchangés) :

- tarif individuel : 18 € par vélo-rail (4 personnes + 1 enf) pour la durée du parcours d'environ une heure
- tarif groupe : 16 € par vélo-rail à compter de l'utilisation de 5 vélos-rail groupés
- boissons de toute nature : 2 € - café et eau en bouteille : 1.20 € - barres de céréale : 1.20 € - glaces : 1.50 €

Un terminal bancaire pour permettre le paiement par carte sera mis en place dès le début de la saison 2021.

#### **SIAEP : RAPPORTS 2019 SERVICE D'EAU - SPANC**

Le maire présente le RPQS 2019 sur le prix et la qualité du service d'eau potable ainsi que celui sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif. Le conseil en prend connaissance. Ces rapports sont réalisés par le SIAEP de Colmont, Mayenne et Varenne. Le conseil n'émet pas d'observations.

Ces rapports sont consultables en mairie.

#### **RECENSEMENT DE LA POPULATION**

L'enquête de recensement de la population lupigastoise aura lieu du 21 janvier au 20 février 2021. M. LE RAI Antoine, secrétaire de mairie, a été nommé par le maire, coordonnateur communal. M. GAISON Philippe, également employé communal, sera chargé du recensement sur le terrain et sera nommé également par arrêté municipal.

#### **DETR 2021 : DEMANDE DE SUBVENTION**

Le projet suivant fait l'objet d'une demande de subvention auprès de la Préfecture dans le cadre de la D.E.T.R 2021 :

Travaux cimetièrre : aménagement des allées, création place de stationnement PMR, réfection du mur d'enceinte rue des Charrons, réfection des piliers de l'entrée principale et de la croix centrale et réalisation et pose d'un nouveau portail.

#### **VŒUX 2021**

Vu le contexte sanitaire actuel et les mesures de confinement que nous connaissons même si elles sont assouplies à l'avenir, le conseil municipal décide de ne pas organiser de cérémonie des vœux en janvier 2021 pour des questions de respect des règles sanitaires qui restent en vigueur et des questions de prudence.

Pour extrait conforme.  
En Mairie le 27 Novembre 2020  
**Le Maire,**  
**Marcel BARBÉ**

.../...